

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AJACCIO - 2001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/10/2024 - 4940 - 2022 B 00209 - 441 535 416 - A PROVA

A PROVA

Société Coopérative de Production à Responsabilité Limitée à capital variable
Siège social : Pôle Économique M3E - Immeuble Castellani - 4, avenue du Mont Thabor
20090 AJACCIO
RCS : AJACCIO 441 535 416

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30 Septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre, à 17 heures 00, les associés de la société «A PROVA», société coopérative de production à responsabilité limitée à capital variable, dont le siège est Pôle Économique M3E – Immeuble Castellani – 4, avenue du Mont Thabor – 20090 - AJACCIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 441 535 416, se sont réunis au dit siège.
Conformément à l'article 26.2 des statuts, Il a été établi une feuille de présence émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Monsieur Denis PINELLI préside la séance en sa qualité de gérant associé ;
Madame Lyne BONNIER, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée est présente
Madame Marie Dominique DE PERETTI DELLA ROCCA, Expert-comptable, convoquée est présente,
Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur GERONIMI Pierre, en sa qualité de Secrétaire.
Le Président constate que sont présents ou représentés :

Etaient présents :

- Monsieur PINELLI Denis, propriétaire de 27 parts sociales
- Madame MARTELLI Cécile, propriétaire de de 35 parts sociales
- Madame CIAVAGLINI Joëlle, propriétaire de 42 parts sociales
- Monsieur GERONIMI Pierre, propriétaire de 10 parts sociales
- Madame CESARI Laura, propriétaire de 5 parts sociales
- Madame GENESTE Anaïs, propriétaire de 5 parts sociales

Etaient absents représentés :

- Monsieur LUCIANI Michel, propriétaire de 20 parts sociales (dont pouvoir à GENESTE Anaïs)
- Monsieur DEMAILLY Serge propriétaire de 21 parts sociales (dont pouvoir à PINELLI Denis)
- Monsieur COMITI Christian propriétaire de 27 parts sociales (dont pouvoir à PINELLI Denis)
- Madame LECA Josette, propriétaire de 17 parts sociales (dont pouvoir à MARTELLI Cécile)
- Monsieur PERNICCI David, propriétaire de 2 parts sociales (dont pouvoir à GERONIMI Pierre)
- Madame REMONNAY Myriam propriétaire de 6 parts sociales (dont pouvoir à MARTELLI Cécile)
- Monsieur MORELLI Paul Antoine propriétaire de 5 parts sociales (dont pouvoir à GERONIMI Pierre)

Etaient absents non représentés :

- Monsieur GUADAGNINI Christian, propriétaire de 5 parts sociales
- Monsieur GUADAGNINI Jean-Baptiste propriétaire de 1 part sociale
- Madame COLONNA Céline propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur MUNOZ Marc, propriétaire de 42 parts sociales

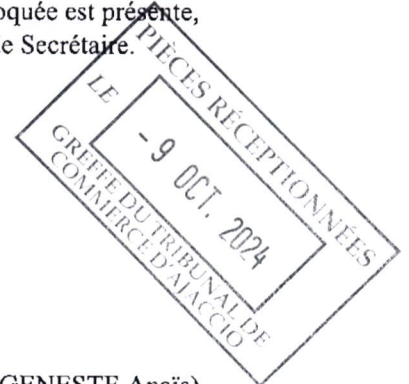
Etaient invités présents :

- Madame TRAMONI Andréa, alternante A PROVA
- Madame DA SILVA Carla, alternante A PROVA
- Madame PARGAUD Laure, représentante URSCOP PACA CORSE

Le Président constate que la majorité représentant plus 50 % du nombre total des associés lors de la 1^{ère} consultation est respectée, et que, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les statuts
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,



- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux membres de la SCOP ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion et d'activité du Gérant
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2023
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Constatation de la perte de la moitié du capital social de la SCOP : décision de convocation d'une AGE
- Rapport d'alerte de Mme Lyne BONNIER, Commissaire aux Comptes : décision à prendre par l'AGO
- Constatation du capital social de la SCOP à la clôture de l'exercice clos au 31/12/2023
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions réglementées
- Renouvellement du mandat de la Gérance arrivé à son terme
- Approbation du montant de la prime annuelle de gérance de Monsieur Denis PINELLI au titre de l'exercice 2023
- Approbation du montant de la prime annuelle de gérance au titre de l'exercice 2024
- Approbation du compte rendu d'activité donné par la gérance au titre de son contrat de travail.
- Approbation du budget prévisionnel 2024
- Approbation du pourcentage de la contribution des Entrepreneurs salariés au financement des services mutualisés
- Approbation de la dimension organisationnelle — Moyens humains et outils
- Approbation de la perte de la qualité d'associé pour :
 - **Madame Thamar ANTONINI**, rupture conventionnelle le 31/08/2023
 - **Madame Clélie Marie FILIPPI**, rupture conventionnelle le 31/08/2023
 - **Madame Pierrette SALVADORI**, rupture conventionnelle le 20/03/2024
 - **Monsieur Marc MUNOZ**, démission du CA de A PROVA par Mail du 17/09/2024
- Cession des parts (42 parts) de Monsieur Marc MUNOZ à Madame Joëlle CIAVAGLINI
- Statuer sur la demande de maintien du statut d'associé de :
 - **Madame Pierrette SALVADORI** - Rupture conventionnelle du 20 mars 2024 - Demande adressée à la SCOP par courrier en recommandé avec accusé de réception en date du 10 avril 2024
- Questions diverses
- Pouvoir pour formalité

Lecture est ensuite faite du rapport d'activité du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les propositions de décisions suivantes :

Première résolution :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et d'activité du Gérant et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés par le Gérant, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle prend acte que les comptes annuels de l'exercice écoulé ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 quitus de sa gestion au gérant.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Deuxième résolution :

Constatation du capital social de la SCOP à la clôture de l'exercice clos au 31/12/2023.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels 2023 constate qu'à la clôture du 31/12/2023, le capital social de la SCOP s'élève à 5740 € contre 5 840 € à la clôture de l'exercice précédent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Troisième résolution :

Constatation de la perte de la moitié du capital social de la SCOP

Au 31 décembre 2023, du fait des déficits de l'exercice 2023, les capitaux propres de la société s'élèvent à -100 526 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte de la perte de la moitié du capital social de la société et décide de convoquer une Assemblée Générale dans les quatre mois qui suivent la constatation de la perte de la moitié du capital social afin de décider de la poursuite ou pas de l'activité.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Quatrième résolution :

Affectation du résultat de l'exercice :

Au vu de la situation antérieure de la SCOP et compte tenu de l'article 34.3 des statuts, les excédents nets de gestion sont déterminés après déduction des reports déficitaires antérieurs à la clôture du 31/12/2023. L'intégralité du déficit de l'exercice, soit 150 153 Euros, est imputé sur le report déficitaire de 43 524 Euros qui est ainsi majoré.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Cinquième résolution :

Rapport d'alerte de Mme Lyne BONNIER, Commissaire aux Comptes : décision à prendre par l'AGO

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'alerte du commissaire aux comptes et du rapport du Gérant approuve la décision de déclarer la SCOPARL A PROVA en cessation de paiement.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Sixième résolution :

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Septième résolution :

Approbation du montant de la prime annuelle de gérance de Monsieur Denis PINELLI au titre de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale approuve le montant de la prime annuelle de gérance versée à Monsieur Denis PINELLI au titre de l'exercice précédent et au titre de l'exercice 2023. Laquelle prime correspond à un montant forfaitaire de 500 Euros bruts mensuels et versée au titre des fonctions de gérant chaque mois durant 12 mois de janvier à décembre 2023.

Le mandat de la Gérance a été rémunéré à hauteur de 6 000 Euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Huitième résolution :

Approbation du montant de la prime annuelle de gérance de Monsieur Denis PINELLI au titre de l'exercice 2024

L'assemblée Générale approuve le montant de la prime annuelle de gérance de Monsieur Denis PINELLI au titre de l'exercice 2024. Laquelle prime correspondra à un montant forfaitaire de 500 Euros bruts mensuels et sera versée chaque mois durant 12 mois de janvier à décembre 2024, au gérant désigné par l'assemblée.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Neuvième résolution :

Renouvellement du mandat de la Gérance arrivé à son terme :

L'Assemblée Générale approuve la reconduction de Monsieur Denis PINELLI au titre du mandat de la Gérance, arrivé à son terme, **jusqu'à la date du 2 décembre 2024**, date à laquelle se réunira l'Assemblée Générale qui décidera de la poursuite ou pas de l'activité.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Dixième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de l'avenant au contrat de travail actuel de Mr. PINELLI Denis, approuve ledit avenant et donne mandat à Madame Joëlle CIAVAGLINI associée, pour signer l'avenant au contrat de travail de Monsieur Denis PINELLI, gérant, dans les conditions suivantes :
Se référer aux articles 3 et 10

Monsieur Denis PINELLI agira selon les directives de l'assemblée générale des associés et devra lui rendre des comptes sur son activité technique.

Il est bien entendu que le lien de subordination de Monsieur Denis PINELLI en qualité de salarié est désormais établi entre l'assemblée générale et s'appliquera pendant la durée du mandat.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Gérant approuve le compte rendu d'activité donné par la gérance au titre de son contrat de travail.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Douzième résolution :

Approbation du budget prévisionnel 2024

En raison des incertitudes sur la notification fonds FSE, l'Assemblée Générale décide prendre un rendez-vous avec la collectivité de Corse, afin de lever les incertitudes, et prends acte de la réalisation de deux prévisionnels, sans FSE et avec FSE, qui seront présentés lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Treizième résolution :

Approbation du pourcentage de la contribution des Entrepreneurs salariés au financement des services mutualisés

L'Assemblée Générale approuve le pourcentage de la contribution des Entrepreneurs salariés au financement des services mutualisés. La contribution des Entrepreneurs Salariés correspondra pour l'exercice 2024 à 10% du Chiffre d'Affaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

Quatorzième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la dimension organisationnelle – Moyens humains et outils

Dimension organisationnelle :

- Moyens humains :

L'accompagnement proposé est individuel et collectif. L'accompagnement individuel est dispensé par 6 chargés d'accompagnement représentant 6 ETP, répartis entre la Région d'Ajaccio (CAPA), la Haute Corse (CAB) et le Sud Corse (Communauté de Communes du Sud Corse).

L'accompagnement individuel :

1 Rdv (de 1 à 2h) en moyenne pour les nouveaux Entrepreneurs par mois la première année

1 Rdv en moyenne tous les deux mois pour les Entrepreneurs la deuxième année,

1 Rdv par trimestre la troisième année...

2 rdv par an minimum.

L'accompagnement individuel consiste aussi en un accompagnement d'appui, réalisé hors Rdv pour traiter les demandes par mail ou téléphone, impliquant recherches et investigations ou non.

Le « portefeuille » d'entrepreneurs des chargés d'accompagnement est catégorisé principalement par zone géographique.

Le chargé d'accompagnement est l'interlocuteur unique des entrepreneurs sur les questions de développement de son projet et les questions de gestion.

Les ateliers constituent le cœur de l'accompagnement collectif :

De nombreux ateliers d'appui au métier de l'entrepreneuriat sont proposés périodiquement

Les réunions d'entrepreneurs sont organisées au rythme minimal de 1 par trimestre

- Outils :

Principalement axé autour de l'outil comptable et de gestion Quadraweb, ainsi qu'un outil Excel spécifique.

Prospective de l'accompagnement :

1 – Consolidation :

Découverte du métier entrepreneur

Développement de l'activité

Envisager les perspectives et projeter son activité

Faciliter les liens entre les entrepreneurs et leurs interactions

Former les nouveaux sociétaires – parcours d'éducation coopérative

Animer la vie coopérative – parrainage et groupe de travail associés

2 – Développement des activités :

Pérennisation d'une activité entrepreneuriale en CAE

Le passage en CESA et vers le sociétariat de sa/ses CAE

Engagement dans la vie coopérative en qualité d'associé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés

Quinzième résolution :

Approbation de la perte de la qualité d'associé pour :

- Madame Thamar ANTONINI - Rupture conventionnelle le 31/08/2024

- Madame Clélie Marie FILIPPI - Rupture conventionnelle le 31/08/2024

- Madame Pierrette SALVADORI - Rupture conventionnelle le 20/03/2024

- Monsieur Marc MUNOZ - Démission du CA de A PROVA par mail du 17/09/2024

Monsieur Marc MUNOZ démissionne du CA de A PROVA et cède ses parts (42 parts) à Madame Joëlle CIAVAGLINI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés

Seizième résolution :

Statuer sur la demande de maintien au sociétariat de Madame Pierrette SALVADORI - Demande adressée à la SCOP par courrier en recommandé avec accusé de réception daté du 10 avril 2024, soit 22 jours après la rupture de son contrat de travail.

Après vérification des clauses statutaires de la SCOP ARL A PROVA, cette résolution est rejetée à l'unanimité des associés présents ou représentés

Dix septième résolution :

Pouvoir pour formalité

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des associés présents ou représentés**

=====

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures 00.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président de séance



A PROVA
Pôle Économique M3E
Immeuble Castellani
4 Avenue du Mont Thabor
20090 AJACCIO

Le Secrétaire de séance

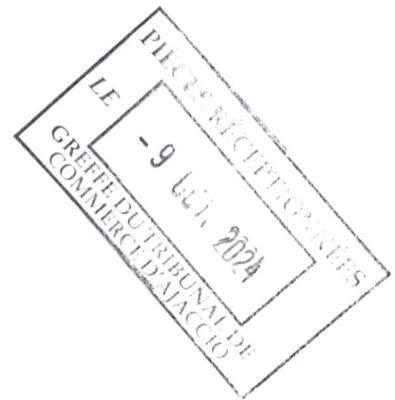
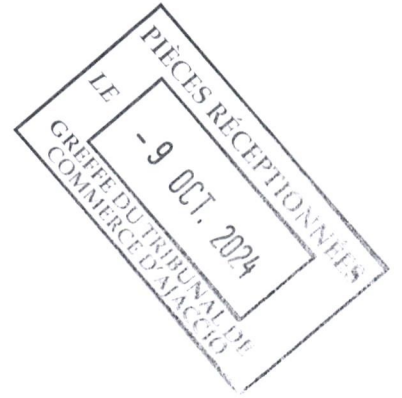


A Prova

POLE ECONOMIQUE M3E
4 Avenue du Mont Thabor
20090 AJACCIO

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-F*



SAEC

10, Avenue de Paris
Cabinet d'expertise comptable
2A004 AJACCIO
04.95.51.72.20.

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A Prova
POLE ECONOMIQUE M3E
4 Avenue du Mont Thabor
20090 AJACCIO

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	290 528 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	322 501 Euros
- Résultat net comptable,	(150 153) Euros

Fait à AJACCIO
Le 11/09/2024

LIMET Emeline
Chef de mission

de PERETTI Marie Dominique
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	8 010	7 269	741	2 891	2 150 74.38
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	1 390	829	561	839	278 33.12
	Autres immobilisations corporelles	34 448	28 499	5 950	5 789	161 2.78
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	3 155		3 155	3 155	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 290		1 290	1 290	
Total II		48 293	36 597	11 696	13 964	2 267 16.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	110		110		110
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	119 056	6 590	112 466	95 016	17 450 18.37
	Autres créances	76 834		76 834	304 607	227 773 74.78
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	89 034		89 034	45 862	43 173 94.14
	Charges constatées d'avance (3)	387		387	2 752	2 365 85.94
	Total III	285 421	6 590	278 831	448 237	169 405 37.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		333 714	43 187	290 528	462 200	171 672 37.14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 740) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 740		5 840		100	1.71
	Réserves						
	Réserve légale	5 160		5 160			
	Réserves statutaires ou contractuelles	82 252		82 252			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	43 524		100 535		57 012	56.71
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	150 153		57 012		207 165	363.37
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	100 526		49 727		150 253	302.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	16 277		15 000		1 277	8.51
	Total III	16 277		15 000		1 277	8.51
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	202 878		258 973		56 094	21.66
	Concours bancaires courants	57 479		169		57 310	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 789		1 818		28	1.57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			10 452		10 452	100.00
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 771		40 465		3 694	9.13
	Dettes fiscales et sociales	38 713		62 537		23 825	38.10
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 567		460		5 107	NS
	Produits constatés d'avance (1)	31 580		22 600		8 980	39.73
	Total IV	374 776		397 473		22 696	5.71
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	290 528		462 200		171 672	37.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 268 909 210 261

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	322 501		322 501	245 610		76 891	31.31
Chiffre d'affaires NET	322 501		322 501	245 610		76 891	31.31
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			183 483	469 480		285 997	60.92
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 849	7 882		4 033	51.16
Autres produits			10 707	3 358		7 348	218.81
Total des Produits d'exploitation (I)			520 541	726 331		205 791	28.33
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 730	282		1 447	512.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			186 824	179 682		7 142	3.97
Impôts, taxes et versements assimilés			15 536	14 858		678	4.56
Salaires et traitements			318 188	339 908		21 720	6.39
Charges sociales			77 548	90 064		12 517	13.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 331	6 098		767	12.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 278	1 855		16 423	885.23
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 351	7 886		3 535	44.83
Total des Charges d'exploitation (II)			627 786	640 634		12 848	2.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			107 245	85 697		192 942	225.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 777		1 977		2 800	141.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 777		1 977		2 800	141.66
2. Résultat financier (V-VI)	4 777		1 977		2 800	141.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	112 022		83 721		195 742	233.80
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15 000				15 000	
Total VII	15 000				15 000	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 131		11 709		41 422	353.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			15 000		15 000	100.00
Total VIII	53 131		26 709		26 422	98.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	38 131		26 709		11 422	42.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	535 541		726 331		190 791	26.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	685 694		669 320		16 374	2.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	150 153		57 012		207 165	363.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAEC

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 290 527.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 322 500.85 Euros et dégageant un déficit de 150 152.95- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2023 a été impacté par des retards significatifs dans la signature des conventions.

En effet nous pouvons noter cette année l'absence de la subvention FSE (pour rappel sur l'exercice 2022, elle s'élevait à 289 165€), absence qui s'explique par le transfert des compétences du FSE de l'Etat vers la Région entraînant des difficultés de mise en place. Cette convention qui finance le projet C4C devrait tout de même être reconduite fin 2024 pour 3 ans avec un budget annuel de 200 000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 010		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 390		
Installations générales agencements aménagements divers		7 065		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 319		3 064
	TOTAL	32 774		3 064
Autres titres immobilisés		3 155		
Prêts, autres immobilisations financières		1 290		
	TOTAL	4 445		
TOTAL GENERAL		45 229		3 064

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			8 010	8 010
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				1 390	1 390
Installations générales agencements aménagements divers				7 065	7 065
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				27 383	27 383
	TOTAL			35 838	35 838
Autres titres immobilisés				3 155	3 155
Prêts, autres immobilisations financières				1 290	1 290
	TOTAL			4 445	4 445
TOTAL GENERAL				48 293	48 293

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 119	2 150		7 269
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		551	278		829
Installations générales agencements aménagements divers		6 729	333		7 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 866	2 570		21 436
TOTAL		26 146	3 181		29 327
TOTAL GENERAL		31 266	5 331		36 597
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		2 150			
Instal.techniques matériel outillage indus.		278			
Instal.générales agenc.aménag.divers		333			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 570			
TOTAL		3 181			
TOTAL GENERAL		5 331			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 000	16 277	15 000		16 277
TOTAL	15 000	16 277	15 000		16 277

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 438	2 001	3 849		6 590
TOTAL	8 438	2 001	3 849		6 590
TOTAL GENERAL	23 438	18 278	18 849		22 867
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		18 278	3 849 15 000		

ANNEXE

* Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 290	1 290	
Clients douteux ou litigieux	9 047	9 047	
Autres créances clients	110 008	110 008	
Personnel et comptes rattachés	679	679	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 536	1 536	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 986	1 986	
Divers état et autres collectivités publiques	72 175	72 175	
Groupe et associés	400	400	
Débiteurs divers	58	58	
Charges constatées d'avance	387	387	
TOTAL	197 567	197 567	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	57 479	57 479		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	186 208	80 341	97 949	7 918
Emprunts et dettes financières divers	1 789	1 789		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 771	36 771		
Personnel et comptes rattachés	16 481	16 481		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 173	15 173		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 149	3 149		
Autres impôts taxes et assimilés	3 909	3 909		
Autres dettes	5 567	5 567		
Produits constatés d'avance	31 580	31 580		
TOTAL	358 106	252 239	97 949	7 918
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 760			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	63 125
Autres créances	73 711
Total	136 836

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 937
Dettes fiscales et sociales	16 786
Autres dettes	7
Total	25 960

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	387
Total	387
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	31 580
Total	31 580

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		741	2 891		2 150	74.38
20500000 Brevets, licences, logiciels		8 010	8 010			
28050000 Amort.des logiciels		7 269	5 119		2 150	42.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		561	839		278	33.12
21540000 Matériel industriel		1 390	1 390			
28154000 Amort. du matériel industriel		829	551		278	50.49
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 950	5 789		161	2.78
21810000 Inst.gén.agenc.aménag. divers		7 065	7 065			
21830000 Matériel de bureau & informati		25 099	22 034		3 064	13.91
21840000 Mobilier		2 285	2 285			
28181000 Amort.inst.gén.ag.am. divers		7 063	6 729		333	4.95
28183000 Amort. mat. de bureau & info.		19 793	17 440		2 353	13.49
28184000 Amortissement du mobilier		1 644	1 427		217	15.19
AUTRES TITRES IMMOBILISES		3 155	3 155			
27100000 Titres immobilisées		3 155	3 155			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 290	1 290			
27500000 Dépôts & cautionnements versés		1 290	1 290			
Total II		11 696	13 964		2 267	16.24
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		110			110	
40910000 Fourn. avances & acptes versés		110			110	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		112 466	95 016		17 450	18.37
41100000 Clients (collectif)		46 883	46 531		352	0.76
41611000 Clients douteux ou litigieux		9 047	9 802		755	7.70
41810000 Clients factures a etablir		63 125	47 120		16 005	33.97
49100000 Provisions / cptes clients		6 590	8 438		1 848	21.90
AUTRES CREANCES		76 834	304 607		227 773	74.78
40100000 Fournisseurs (collectif)		58			58	
42100085 Net a payer luciani michel		243			243	
42100110 Net a payer gouret xavier			283		283	100.00
42100121 Net a payer martelli cécile			66		66	100.00
42100142 Net a payer pinelli denis		295	296		2	0.51
42100149 Net à payer pierre geronimi		39			39	
42100162 Net à payer andréa tramoni			19		19	100.00
42100165 Net à payer mathilde bourcier			97		97	100.00
42100167 Net à payer lurie marion		103	103			
42108732 Net à payer pernicci david			122		122	100.00
43870000 Org.soc.pdts à recevoir		1 536	4 076		2 540	62.31
44100000 Etat subventions à recevoir		72 175	298 786		226 611	75.84
44562001 Tva ded/immos a prova		23			23	
44566000 Tva deduct porteurs		341			341	
44566001 Tva deduct a prova		825			825	
44566200 Tva deductible intracommunauta		67			67	
44586000 Etat tva/factures non parven.		730	200		530	265.00
45615000 Associes, apport en numeraire		400	560		160	28.57

Dossier N° 000168 en Euros.

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		5 740	5 840	100	1.71
10130000 Associes, apport en numeraire		5 740	5 840	100	1.71
RESERVE LEGALE		5 160	5 160		
10610000 Reserve legale		5 160	5 160		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		82 252	82 252		
10630000 Fonds de developpement		82 252	82 252		
REPORT A NOUVEAU		43 524	100 535	57 012	56.71
11000000 Report à nouveau		43 524	100 535	57 012	56.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		150 153	57 012	207 165	363.37
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
Total I		100 526	49 727	150 253	302.15
PROVISIONS POUR RISQUES		16 277	15 000	1 277	8.51
15100000 Provision pour charges		16 277	15 000	1 277	8.51
Total III		16 277	15 000	1 277	8.51
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		202 878	258 973	56 094	21.66
16400003 Pret garanti par l'etat		58 722	83 555	24 833	29.72
16400004 Pret credit agricole		11 250	18 750	7 500	40.00
16400005 Pret capi		33 336	66 668	33 332	50.00
16400006 Pret fris 90ke		82 905	90 000	7 095	7.88
16480000 Echeance a payer		16 666		16 666	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		57 479	169	57 310	NS
51210200 Banque - cl aprova		8 741		8 741	
51210600 Credit agricole a prova		8		8	
51210700 Caisse d epargne		48 500		48 500	
51860000 Frais bancaires a payer		230	169	61	36.05
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		1 789	1 818	28	1.57
16600000 Part. des sal-ptes bloqués		1 498	1 498		
16800000 Intérêts courus		291	320	28	8.90
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			10 452	10 452	100.00
41910000 Clients-avances et acomptes			10 452	10 452	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		36 771	40 465	3 694	9.13
40100000 Fournisseurs (collectif)		27 834	37 801	9 967	26.37
40810000 Fournisseurs factures non parv		8 937	2 664	6 273	235.42
DETTES FISCALES ET SOCIALES		38 713	62 537	23 825	38.10
42100085 Net a payer luciani michel			75	75	100.00
42100122 Net a payer remonnay myriam	341		853	512	60.05
42100155 Net à payer aurélia ragache			103	103	100.00
42100156 Net à payer laura cesari			178	178	100.00
42100158 Filippi clelie			18	18	100.00
42100160 Paul antoine morelli	363		365	1	0.39
42100161 Pierette salvadori	522		562	40	7.03

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
42100163	Personnel - remunerations dues	75	75		
42100168	Net à payer geneste anaïs		496	496	100.00
42108721	Net à payer leca josette	11	367	357	97.03
42108723	Net à payer antonini thamar	101	101		
42108733	Net à payer colonna céline		751	751	100.00
42111000	Net a payer pichard	1 359		1 359	
42200000	Ndf a prova 2a	480		480	
42200001	Ndf a prova 2b	115	723	608	84.11
42260000	Notes de frais porteurs	2 060	2 366	306	12.93
42400000	Salariés-participation	89	89		
42500000	Personnel oposition	125	125		
42820000	Dettes prov. / congés à payer	10 842	14 518	3 676	25.32
43100000	Urssaf de la corse	8 146	17 624	9 479	53.78
43720000	Humanis prevoyance	1 589		1 589	
43730000	Malakoff médéric - retraite cp	1 790	3 365	1 575	46.80
43733000	Mutuelle familiale	517	2 037	1 520	74.61
43820000	Charges soc./congés à payer	3 130	3 856	727	18.84
44210000	Etat - impots et taxes recouvr	1 094	638	456	71.50
44520000	Tva due intracommunautaire	67		67	
44551000	Tva a decaisser	720	2 133	1 413	66.24
44562001	Tva ded/immos a prova		40	40	100.00
44566000	Tva deduct porteurs		32	32	100.00
44566001	Tva deduct a prova		1 790	1 790	100.00
44571100	Tva collectee 10%		130	130	100.00
44572200	Tva collectee 20%	2 362	4 452	2 090	46.94
44862000	Charges a payer	428	1 645	1 218	74.01
44862100	Charges a payer	2 209	2 209		
44863000	Charges a payer	178	821	643	78.33
AUTRES DETTES		5 567	460	5 107	NS
46710000	Capital à rembourser	560	460	100	21.74
46720000	Subvention sans convention	5 000		5 000	
46860000	Divers - charges à payer	7		7	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		31 580	22 600	8 980	39.73
48700000	Produits constatés d'avance	31 580	22 600	8 980	39.73
Total IV		374 776	397 473	22 696	5.71
TOTAL GENERAL		290 528	462 200	171 672	37.14

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	322	501	245	610	76 891	31.31
70600001 Presta prova formation 0%	126	736	109	303	17 432	15.95
70600004 Prestations a prova 20%	6	365	15	678	9 313	59.40
70600007 Prest porteurs 2a formation 0%			10	476	10 476	100.00
70600008 Prestations porteurs 2a 20%	20	962	27	401	6 439	23.50
70600010 Prestations porteurs 2a 10%			100		100	100.00
70601200 Prestations porteurs 2b 20%	9	124	14	133	5 009	35.44
70602000 Prestations porteurs 2a 20%		191	364		173	47.55
70630000 Prestations nacre exo	90	610	58	600	32 010	54.62
70642000 Prestations formation porteur	68	512	9	555	58 958	617.07
Chiffre d'affaires NET	322	501	245	610	76 891	31.31
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	183	483	469	480	285 997	60.92
74000201 Subventions fse			289	166	289 166	100.00
74000203 Anlci projet lancome	5	000			5 000	
74000206 Sub caisse depot	15	000	15	000		
74001400 Subvention assedic	14	833	23	333	8 500	36.43
74002000 A.d.e.c.- c.t.c	40	000	40	000		
74011000 Subventions cab	3	000	3	500	500	14.29
74012000 Subvention capa accompagnement	43	830	29	280	14 550	49.69
74012200 Sud corse			7	501	7 501	100.00
74019000 Subvention directe parrainage	37	100	48	300	11 200	23.19
74070000 Subvention drdfe marrainage	7	600	12	400	4 800	38.71
74080000 Sub cucs ville de bastia	17	120	1	000	16 120	NS
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3	849	7	882	4 033	51.16
78174000 Reprise prov créances dtse	3	849	7	268	3 419	47.04
79100000 Transferts de charges d'explo.			614		614	100.00
AUTRES PRODUITS	10	707	3	358	7 348	218.81
75800000 Produits divers de gest.cour.	10	707	3	358	7 348	218.81
Total des Produits d'exploitation	520	541	726	331	205 791	28.33
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1	730	282		1 447	512.31
60100000 Achat mat 1er et petit mat	1	730	282		1 447	512.31
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	186	824	179	682	7 142	3.97
60400000 Achat études et prest de serv	31	617	28	465	3 152	11.07
60410000 Sous-traitance porteur	1	618			1 618	
60610100 Electricité	460		743		282	38.04
60610200 Eau	99		203		104	51.14
60610300 Carburants	50		50		0	0.28
60630000 Fourn-entret pt équip porteurs	4	444	3	719	726	19.51
60630001 Fourn.entret.pt équip. a prova	1	490	1	249	242	19.34
60640000 Fourn. administratives porteurs	729		136		592	434.15
60640001 Fourn. admnistratives a prova	824		1	834	1 010	55.09
61100000 Sous-traitance générale			1	872	1 872	100.00
61300001 Locations diverses porteurs	168		2	337	2 169	92.81
61322000 Location immobilière a prova	36	795	37	364	569	1.52
61322300 Location ponctuelle a prova	9		1	078	1 069	99.18
61350100 Location de matériel informat.	1	076	1	076		
61350200 Hébergement site internet	1	662	1	662		
61350300 Abonnements logiciels informat	8	286	4	857	3 429	70.60

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
61351000 Locations mobilières a prova	2	127	2	443	316	12.95
61400000 Charges locatives		240		240		
61520000 Entretien réparat./biens immob		17		318	302	94.81
61560000 Maintenance porteurs		160			160	
61560001 Maintenance a prova	3	205	2	421	784	32.37
61610200 Prime assurance aprova	1	559	1	890	331	17.49
61610300 Prime assurance entrepreneurs	2	090	1	817	273	15.02
61610500 Assurance emprunt		977		857	121	14.09
61810000 Documentation générale		152		60	92	152.87
62200000 Honoraires divers	6	880	2	391	4 489	187.71
62260000 Honoraires expert comptable	11	904	11	120	784	7.05
62262000 Honoraires cac	3	400	3	400		
62270000 Frais d'actes & de contentieux		75		184	110	59.55
62280000 Divers				279	279	100.00
62310000 Annonce insertion pub a prova				252	252	100.00
62310001 Annonce insertion pub porteurs		50			50	
62340000 Cadeaux clientèle		33			33	
62341000 Cadeaux salariés			55		55	100.00
62380000 Divers pourboires dons		600			600	
62510000 Voyages et déplacemt a prova	31	592	39	572	7 980	20.17
62510001 Voyages et déplacemt porteurs	18	269	11	773	6 495	55.17
62570000 Frais de réception a prova	5	259	6	438	1 179	18.31
62570001 Frais de réception porteurs				291	291	100.00
62600000 Affranchissements a prova		71		125	54	43.27
62610001 Frais telecomm. a prova	3	503	3	462	41	1.18
62610002 Frais de poste		334			334	
62700000 Services bancaires	2	547	2	053	494	24.05
62810000 Cotisations diverses	2	455	1	597	858	53.70
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15	536	14	858	678	4.56
63120000 Taxe d'apprentissage		1 749		1 866	116	6.24
63330000 Format° prof continue		2 933		1 474	1 459	99.03
63520000 Tva non récupérable	10	854	11	518	665	5.77
SALAIRES ET TRAITEMENTS	318	188	339	908	21 720	6.39
64110000 Salaires de base, appointement	303	500	312	513	9 013	2.88
64120000 Congés payés	3	676	4	693	8 369	178.33
64130000 Solde de tout compte cape	4	715	6	219	1 504	24.18
64140000 Indemnités & avantages divers	13	650	16	483	2 834	17.19
CHARGES SOCIALES	77	548	90	064	12 517	13.90
64510000 Urssaf	43	975	51	168	7 194	14.06
64523000 Cpm prevoyance	2	477	2	907	430	14.78
64531000 Cpm retraite complémentaire	12	292	14	549	2 257	15.51
64533000 Cotisation frais de santé	1	794	2	332	538	23.07
64540000 Assedic	12	747	12	383	364	2.94
64580000 Charges soc./congrés payés		666	1	263	1 929	152.71
64750000 Medecine du travail	1	974	1	710	264	15.44
64800000 Autres charges de personnel	2	154	2	466	312	12.64
64810000 Formation du personnel		800	1	285	485	37.74
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5	331	6	098	767	12.58
68111000 Dot.aux amort.des immo.incorp.		2 150		2 150		
68112000 Dot.aux amort.des immo.corpor.		3 181		3 948	767	19.42

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		18 278		1 855		16 423	885.23
68174000 Prov /dépré cptes clients		2 001		1 855		146	7.87
68175000 PROVISION PR RISQUE URSSAF		13 947				13 947	
68175100 Dot provision pour PERTE SUBV		2 330				2 330	
AUTRES CHARGES		4 351		7 886		3 535	44.83
65400000 Pertes/créances irrécouvrables		3 849		7 268		3 419	47.04
65800000 Charges diverses de gest.cour.		501		617		116	18.79
Total des Charges d'exploitation		627 786		640 634		12 848	2.01
Résultat d'exploitation		107 245		85 697		192 942	225.14
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		4 777		1 977		2 800	141.66
66110000 Interets des emprunts		2 331		1 977		355	17.95
66160000 Interet debiteur		2 445				2 445	
Total des Charges financières		4 777		1 977		2 800	141.66
Résultat financier		4 777		1 977		2 800	141.66
Résultat courant avant impôts		112 022		83 721		195 742	233.80
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		15 000				15 000	
78710000 Reprise provision por risque		15 000				15 000	
Total des Produits exceptionnels		15 000				15 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		53 131		11 709		41 422	353.77
67100000 Charges exceptionnelles		53 131		10 855		42 276	389.46
67120000 Amende et penalite				854		854	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				15 000		15 000	100.00
68710000 Dot provision pour risque				15 000		15 000	100.00
Total des Charges exceptionnelles		53 131		26 709		26 422	98.93
Résultat exceptionnel		38 131		26 709		11 422	42.77
Total des produits		535 541		726 331		190 791	26.27
Total des charges		685 694		669 320		16 374	2.45
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		150 153		57 012		207 165	363.37

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A Prova		POLE ECONOMIQUE M3E 4 Avenue du Mont Thabor 20090 AJACCIO	
SIRET	4 4 1 5 3 5 4 1 6 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Société coopérative de production à resp. 1 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	150 153
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Assistants urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AEC 0, Avenue de Paris Cabinet d'expertise comptable 0000 AJACCIO Tél: 04.95.51.72.20.		Tél:	
GA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu AJACCIO
		Qualité et nom du signataire:	Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	PINELLI DENIS
Camen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024		
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065												
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES												
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d				
Montant des distributions								e				
dont : des que celles visées en (a),								f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g				
								h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j				
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Montant des sommes versées :								
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
							Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.		
1				2	3	4	5	6	7	8		
K DIVERS												
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION												
REMUNERATIONS												
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)												
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)												
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À							0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice												
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice												
MVLT réalisée au cours de l'exercice												
MVLT restant à reporter												
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

Désignation de l'entreprise															A Prova										Néant																			
Adresse de l'entreprise															POLE ECONOMIQUE M3E										20090 AJACCIO																			
Numéro SIRET *															4	4	1	5	3	5	4	1	6	0	0	0	1	6	Durée de l'exercice en nombre de mois *					1	2	Durée de l'exercice précédent *					1	2		
																									Exercice N clos le					3 1 1 2 2 0 2 3					Exercice N-1 clos le					3 1 1 2 2 0 2 2				
ACTIF															Brut					Amortissements - Provisions					Net					Net														
															1					2					3					4														
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *														010						012																							
	Autres *														014	8 010					016	7 269					741					2 891												
	Immobilisations corporelles *														028	35 838					030	29 327					6 511					6 628												
	Immobilisations financières * (1)														040	4 445					042						4 445					4 445												
	Total I (5)														044	48 293					048	36 597					11 696					13 964												
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *														050						052																							
	Marchandises *														060						062																							
	Avances et acomptes versés sur commandes														064	110					066						110																	
	Créances (2)														068	119 056					070	6 590					112 466					95 016												
	Autres * (3)														072	76 834					074						76 834					304 607												
Valeurs mobilières de placement															080						082																							
Disponibilités															084	89 034					086						89 034					45 862												
Charges constatées d'avance *															092	387					094						387					2 752												
Total II															096	285 421					098	6 590					278 831					448 237												
Total général (I+II)															110	333 714					112	43 187					290 528					462 200												
PASSIF																									Exercice N NET					1					Exercice N-1 NET					2				
Capital social ou individuel *															120										5 740					5 840														
Ecart de réévaluation															124																													
Réserve légale															126										5 160					5 160														
Réserves réglementées*															130																													
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)															131						)	132					82 252					82 252												
Report à nouveau															134										(43 524)					(100 535)														
Résultat de l'exercice															136										(150 153)					57 012														
Subventions d'investissement															137																													
Provisions réglementées															140																													
Total I															142										(100 526)					49 727														
Provisions pour risques et charges															154										16 277					15 000														
Emprunts et dettes assimilées															156										262 146					260 959														
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours															164															10 452														
Fournisseurs et comptes rattachés															166										36 771					40 465														
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)															169	3 149					)	172					38 713					62 537												
Comptes courants d'associés															173																													
Autres dettes															175										5 567					460														
Produits constatés d'avance															174										31 580					22 600														
Total III															176										374 776					397 473														
Total général (I + II + III)															180										290 528					462 200														
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an													193						(4)	Dont dettes à plus d'un an					195	105 867																
	(2)	Dont créances à plus d'un an													197						(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *					182	3 064																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs													199						(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Néant * Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209	210		
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	322 501	245 610
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226	183 483	469 480
Autres produits			230	14 556	11 241
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	520 541	726 331
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	1 730	282
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	186 824	179 682
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	15 536	14 858
Rémunérations du personnel *			250	318 188	339 908
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	77 548	90 064
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255	254	5 331	6 098
Dotations aux provisions			256	18 278	1 855
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	4 351	7 886
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	627 786	640 634
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(107 245)	85 697
Produits financiers			280		
Produits exceptionnels			290	15 000	
Charges financières			294	4 777	1 977
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	53 131	26 709
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(150 153)	57 012
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 150 153
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles *			322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprise nouvelle (44. sexies)	986				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)	345				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					
Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
Investissements et souscriptions outre-mer	344				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	150 153
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : *1.1.7.....9.0.6 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	150 153

Désignation de l'entreprise : A Prova

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	8 010	412		414		416	8 010	8 010
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 390	442		444		446	1 390	1 390
	Installations générales, agencements divers	450	7 065	452		454		456	7 065	7 065
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	24 319	472	3 064	474		476	27 383	27 383
Immobilisations financières		480	4 445	482		484		486	4 445	4 445
TOTAL		490	45 229	492	3 064	494		496	48 293	48 293

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	5 119	502	2 150	504		506	7 269
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	551	532	278	534		536	829
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 729	542	333	544		546	7 063
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	18 866	562	2 570	564		566	21 436
TOTAL		570	31 266	572	5 331	574		576	36 597

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A Prova

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	15 000	622	16 277	624	15 000	626	16 277
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	8 438	652	2 001	654	3 849	656	6 590
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	23 438	682	18 278	684	18 849	686	22 867

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	117 906
Déficits reportables				984	117 906
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	150 153
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	268 059
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 058
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 002
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : A Prova				Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	8		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	322 501		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	322 501		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	10 707		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113	183 483		
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	194 190		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)							
Achats				121	43 061		
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	95 371		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	4 351		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	142 783		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	373 908
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	373 908		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	322 501	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						026	
Période de référence				024	01/01/2023	160	31/12/2023
Date de cessation						186	
*1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 4 4 1 5 3 5 4 1 6 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A Prova

ADRESSE (voie) POLE ECONOMIQUE M3E 4 Avenue du Mont Thabor

CODE POSTAL 20090 VILLE AJACCIO

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	20	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	287

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom de famille MUNOZ Prénom(s) Marc

Nom d'usage % de détention 14.63 Nb de parts ou actions 42

Naissance : Date 251063 N° Département 99 Commune ORAN (99) Pays

Adresse : N° Voie B Résidence Brasilia

Code postal 20090 Commune AJACCIO Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom de famille CIAVAGLINI Joelle Prénom(s)

Nom d'usage % de détention 14.63 Nb de parts ou actions 42

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal 20167 Commune MEZZAVIA Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.